



Renault dénonce 13 de ses accords d'entreprise !

Le 21 juillet, la direction Renault France a annoncé qu'elle dénonçait de manière unilatérale 13 des accords signés par les organisations syndicales, sous prétexte de créer un socle social commun, à l'image de ce qui existe dans d'autres multinationales. **C'est une attaque sans précédent sur le statut des salariés !**

Classifications, aménagement du système de rémunération du personnel, statuts et organisation du travail des salariés ETAM au forfait ; parcours d'adaptation et d'intégration des ETAM débutants... beaucoup d'acquis se trouvent donc remis en cause. Renault cherche à vendre cette dénonciation d'accords comme un progrès social pour les salariés. Pourtant, les derniers accords de compétitivité et toute la politique mise en place depuis des années ne se sont traduits que par des dégradations de conditions de travail, sociales et des pertes d'emplois conséquentes dans l'hexagone.

Le dernier accord de la nouvelle convention collective de la métallurgie signée par les organisations CFE-CGC, CFDT et FO n'est qu'une aubaine pour s'attaquer une fois de plus au statut de ses salariés ! Le gouvernement, actionnaire de Renault ne peut laisser faire et doit prendre ses responsabilités pour que les salariés de Renault soient justement un exemple social et non celui de la dégradation des acquis.

La Fédération CGT Métallurgie soutient la CGT du groupe Renault qui revendique un statut de haut niveau, comme nous avons soutenu le projet industriel porté par nos camarades. **Renault et l'état actionnaire doivent porter et mettre en avant un statut exemplaire pour les salariés et non le contraire !**

Montreuil le 28 juillet 2022